



Contrat d'engagement solidaire – "Farine"

2020

AMAP - Le Panier saint Fiacre - Le Moulin des Gauthiers

Entre
Gilles MATIGNON
Le Moulin des Gauthiers
77570 CHATEAU-LANDON
Dit le meunier

Et

Dit "l'abonné/e"

dans le cadre de :

L'association « **Le Panier saint Fiacre** »
5 square Bellini - 91090 LISSES

Objet du contrat :

Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de farine en vue de soutenir et développer la filière bio à la fois de la production de céréales locales et de leur transformation au sein du Moulin de Gilles Matignon.

Engagements des parties :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP**¹, entre autres :

Engagements de l'abonné/e :

- **auprès du meunier** : pré-financer la production ;
- **auprès de l'association** :
 - assurer 1 permanence de préparation le _____ ;
 - assurer 1 de distribution de la farine le _____ ;
 - participer aux réunions (Assemblée Générale, animations, ...)

Engagements du meunier partenaire :

- livrer 5 fois dans la saison de la farine bio et locale autant que faire se peut,
- être présent lors des distributions,
- donner régulièrement des nouvelles du Moulin et des céréaliers,
- accueillir les abonnés/es dans son Moulin au moins 1 fois pendant la saison d'engagement,
- être transparent sur le mode de fixation des prix de la farine, et ses méthodes de travail,
- adhérer au Réseau Amap Île de France dans une optique de cohérence et de coopération avec les autres agriculteurs du Réseau.

Modalités préparation/distribution :

Les 5 distributions auront lieu les : jeudi 30 Janvier, jeudi 19 Mars, jeudi 14 Mai, jeudi 10 Septembre, et jeudi 19 Novembre.

- **Horaires** : préparation 17h30, distribution 18h00 19h00.
- **Lieu** : salle Hanriot, 91090 LISSES

¹ disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP IdF : reseauamapidf.org

